

Début réunion : **17 h 10**

Fin réunion : **18 h 20**

Présence

Etienne AMIGUES	x	@
Muriel BELZONS	x	@
Dominique BOURGAU	x	@
Chris COLLINS	x	@
Myriam COLLINS	x	@
Solène CONSIGNY		@
Matthieu COURTIADÉ	x	@
Valérie du CHÉNÉ	x	@
France DAYNAC		@
Michel DAYNAC		@
Maylis FONTAINE	x	@
Dominique GUEGAN	x	@
Gille LESTEL	x	@
Valérie SEGONNE	x	@
Yves SEGONNE	x	@

x = Présence
@ = Diffusion courriel
= Diffusion papier

prochaine réunion
16 décembre
17h

Compte Rendu n°102

de la réunion du 23 octobre 2017

Aucune remarque formulée concernant le CR101 de la réunion précédente. Celui-ci est validé.

Ordre du jour :

- bilan financier 2017 et prévision 2018
- bilan chantier place du Rond 2017 (et prévision 2018)
- gestion du bar associatif, sécurité et hygiène
- questions diverses

Il est décidé de programmer des réunions de CA toutes les 5 à 6 semaines.

Bilan financier 2017

Le bilan financier provisoire (arrêté au 20 octobre 2017) est annexé au présent CR.

Action 1 : Chantier de Bénévoles

Le bilan est positif avec un équilibre positif des dépenses / recettes. Reste à recevoir le solde des subventions *Département de l'Aude* et *Région Occitanie*, soit 4 000 €.

Le bilan des dépenses de nourriture est comme chaque année parfaitement équilibré grâce à la bonne gestion de notre cuisinière/ intendante.

Action 2 : Maison de l'Ormeau

Le bilan est positif avec un équilibre positif des dépenses / recettes. À noter un solde positif pour la gestion du Bar associatif d'environ 2000€.

La part d'autofinancement de l'Ormeau est d'environ 78%, la part de subventions ou aide financières et d'environ 22%.

Ce budget réalisé sera présenté dans sa version définitive (incluant les 10 derniers jours d'octobre) lors de la prochaine réunion du CA, pour validation et quitus.

Programmation financière 2018

La programmation financière pour 2018 est établie sur le résultat des derniers exercices, et la reconduction des actions menées. Le budget prévisionnel est présenté au CA, et adopté à l'unanimité. Ce document est joint en annexe au présent Compte-Rendu.

Le président est chargé de prendre toutes les dispositions pour établir les dossiers de demandes d'aides financières.

Bilan chantier 2017 et programmation 2018

Pour les deux chantiers de juillet et d'août, le planning a été tenu. Une année supplémentaire sera nécessaire pour mener à bien le chantier. Il est donc programmé une nouvelle saison de chantiers en 2018, qui sera la dernière.

Un rapport d'activité a été établi, comprenant un *rapport POST CHANTIER* et une *plaquette illustrée* de photos. Il est consultable depuis quelques jours au bar de l'Ormeau.

La participation des adolescents du village au chantier c'est très bien passée.

Pour l'année prochaine est maintenu le principe de l'inscription d'un unique adolescent par session. En fonction des demandes, cette place sera partagée entre eux. Les inscriptions se feront vers le mois de mai 2018.

Carole, une ancienne bénévole de l'année 2016 souhaite participer de nouveau, et propose également, forte de son expérience, de participer à l'encadrement pédagogique et à l'animation. Cette proposition est bien accueillie, et Matthieu prendra contact avec elle.

Gestion du bar associatif

Référent bar et gestion du fonctionnement quotidien

Il n'y a pas de référent pour le bar associatif.

Chris propose de continuer à gérer l'approvisionnement et les stocks. Matthieu continuera à gérer le livre de caisse et avec Valérie S. les transferts d'espèces vers la banque.

Il est convenu que chaque personne qui prend en charge le bar, s'occupe également de vider les poubelles.

Il sera rappelé aux personnes fréquentant le bar que, le service et la gestion du bar étant associatif et bénévole, chacun se doit de rapporter son verre au bar avant de quitter les lieux, et de nettoyer sa table.

Repas partagés

Il a été fait état de certains dysfonctionnements concernant les repas partagés, qui ne le sont dans les faits pas toujours. Un débat constructif a eu lieu, avec une recherche de solutions équitables. Sont à l'étude de nouvelles conceptions pour ces moments de convivialité.

Plusieurs éléments ressortent de ces échanges :

- force est de constater que la formule « repas partagé » est trop systématique et perd de son intérêt, la formule s'épuise et n'est pas à programmer systématiquement. À l'avenir seront privilégiées des formules « assiette » ou « grillade ».
- La programmation des activités doit être coordonnée avec les horaires

d'ouverture du bar : l'achèvement de la manifestation doit correspondre à l'horaire d'ouverture du bar, sauf exception.

Accès au comptoir

Lors des travaux d'aménagement et d'amélioration du fonctionnement du bar, il sera installé une porte battante « style saloon » afin de contrôler les présences derrière le bar, qui est pour rappel interdit aux enfants.

Sécurité

Il est décidé à l'unanimité de faire exécuter un contrôle « sécurité » des installations et équipements du bâtiment. Cette mission comprend une visite du site et l'élaboration d'un rapport. Elle est effectuée par un bureau de contrôle construction. Une première approche financière permet d'estimer cette prestation à 450 à 500€ HT. Cette prestation concerne les aménagements intérieurs (mobilier, occupation, etc). Elle permettra de vérifier et contrôler le bon respect des règles de sécurités dans l'occupation du bâtiment. Cette prestation serai utilement confiée au bureau de contrôle Apave, qui a déjà réalisé le RVRAT Rapport de Vérification Règlementaire de Fin de Travaux, en 2013, lors de l'ouverture du bâtiment.

Le Conseil valide à l'unanimité cette proposition, et donne pouvoir à Matthieu pour engager cet audit.

Le conseil demande à pouvoir participer à la visite du technicien afin de pouvoir échanger avec ce dernier et poser toute question éventuelle. Les Membres du Conseil seront informés en amont de la date du RDV dès que celle-ci sera connue.

Il est également proposé d'étendre cet audit à la vérification des règles d'hygiène sanitaires au bar de l'Ormeau, afin de permettre de déterminer les conditions de mise en place de préparations culinaires, et les éventuelles adaptations à mettre en place.

Questions divers

Faute de temps disponible, les questions divers n'ont pu être débattues et seront abordées lors de la prochaine réunion du CA :

- modification des statuts pour une élection des membres du CA pour trois ans, avec renouvellement tiers sortant (Dominique G.).
- modification des statuts pour une tenue de comptabilité arrêtée à septembre afin de faire coïncider l'exercice comptable avec le fonctionnement de l'Ormeau (sur l'année scolaire) et faciliter la clôture des comptes en fin d'exercice (Michel D. et Valérie S.).
- équipements de projection et de sonorisation.
- partenariat qui se met en place entre la bibliothèque et l'association Lucioles : validation des orientations ?

À FAIRE - SUITE À DONNER

- Faire établir audit « sécurité » et « hygiène » **Matthieu**
- Faire et transmettre dossiers de demande de soldes de subventions 2017, et de demande de subventions 2018 **Matthieu**
- Contacter Carole **Matthieu**

Le présent Compte Rendu
a été établi par
D. BOURGAU et
M. COURTIADÉ
à l'issue de la réunion
et relu par
V. du CHÉNÉ